

N° 01/26 APN/DG/DAG/SDACMA

Yaoundé, le

01 JUN 2026

## **COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION D'UN APPEL D'OFFRES**

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/APN/CIPM/2025 du 1<sup>er</sup> Juillet 2025, afférent à la fourniture et l'installation du service de communication via internet, en procédure d'urgence, que ledit Appel est annulé par l'Autorité Chargée des Marchés Publics, suite à la dénonciation formulée par le soumissionnaire MTN.

### **Ampliations:**

- ARMP ;
- MINMAP ;
- CIPM-APN;
- Les soumissionnaires ;
- Chrono.



*Mme Ayuketch Pamela*  
Pour le Directeur Général  
et par Délégation